



«Le Magicien d'Oz 2024»

(Du Pré-ballet au Niveau V, Moderne Enfants & Jeunes)

DÉLAI D'INSCRIPTION LE 21 DÉCEMBRE 2023

En apposant ma signature je déclare vouloir participer aux spectacles 'Le Magicien d'Oz 2024' de l'Académie de Danse Igokat qui auront lieu le **samedi 15, dimanche 16, vendredi 21, samedi 22 et dimanche 23 juin 2024** au **Centre Culturel des Terreaux à Lausanne.**

Je m'engage à être présent(e) à toutes les répétitions ainsi qu'à toutes les **représentations** indiquées ci-dessous pour garantir une bonne qualité du spectacle.

La direction se réserve le droit de refuser la participation au spectacle à tout artiste qui ne pourra pas assurer toutes les répétitions indiquées ci-dessous :

Les samedis **13, 20 et 27 janvier 2024**

Le samedi **24 février 2024**

Les samedis **02, 09, 16 et 23 mars 2024**

Les samedis **20 et 27 avril 2024**

Les samedis **04, 18** (Attention Répétition - Pentecôte) **et 25 mai 2024**

Les samedis **01 et 08 juin 2024**

Le jeudi **13 juin 2024** - Répétition placement sur scène - Centre Culturel des Terreaux à partir de 17h (à confirmer)

Le vendredi **14 juin 2024** - Répétition générale - Centre Culturel des Terreaux à partir de 17h (à confirmer)

Le samedi **15 juin 2024** - 1^{ère} 'Le Magicien d'Oz 2024' à 19h - Centre Culturel des Terreaux (horaires à fixer)

Le dimanche **16 juin 2024** - 2^{ème} 'Le Magicien d'Oz 2024' à 15h - Centre Culturel des Terreaux (horaires à fixer)

Le vendredi **21 juin 2024** - 3^{ème} 'Le Magicien d'Oz 2024' à 19h - Centre Culturel des Terreaux (horaires à fixer)

Le samedi **22 juin 2024** - 4^{ème} 'Le Magicien d'Oz 2024' à 19h - Centre Culturel des Terreaux (horaires à fixer)

Le dimanche **23 juin 2024** - 5^{ème} 'Le Magicien d'Oz 2024' à 15h - Centre Culturel des Terreaux (horaires à fixer)

Au moment de l'inscription :

Une somme de **120.- Fr.** est perçue pour les frais liés à la réalisation du spectacle.

Cette somme devra être payée en cash au moment où vous nous rendez l'inscription.

Cette somme est non remboursable.

Règlement :

- **Aucune absence ne sera tolérée.**

En cas de maladie/accident : après la 3^{ème} absence aux répétitions, pour garantir la qualité et le bon déroulement du spectacle, la direction n'autorisera pas le participant à poursuivre les répétitions et à participer aux spectacles.

- **La participation aux 5 spectacles est obligatoire.**

- L'artiste déclare accorder son droit à l'image à l'Académie de Danse Igokat pour les photos et enregistrements vidéo pris et tournés dans le cadre des présents spectacles.

Les horaires des répétitions seront affichés sur le tableau de service ainsi que sur notre site internet www.igokat.com dans la rubrique «Spectacles» en temps utile.

Les répétitions seront les samedis à partir de 13h30 au plus tôt.

Lausanne, le Nom et Prénom (en majuscules) :

Taille de vêtements : Date de naissance + Âge du participant :

Cours suivi(s) durant l'année : Signature de l'artiste :
(Signature d'un parent pour les mineurs)